






L'Agence Nationale de la Recherche (ANR)

L'ANR est une agence de financement de projets de recherche sélectionnés à la suite d'appels à projets.

L'agence s'adresse à la fois aux laboratoires publics et aux entreprises avec une double mission : produire de nouvelles connaissances et favoriser les interactions entre laboratoires publics et laboratoires d'entreprise en développant les partenariats (en particulier à travers le label Carnot).

L'ANR vise à soutenir des projets à **forte composante de recherche amont**, dont des projets de rupture, dans le cadre de programmes qui prennent en compte la traduction des besoins socioéconomiques collectifs en besoins de recherche. Ce positionnement doit permettre d'intéresser les entreprises aux appels à projets, et de susciter des **projets partenariaux** essentiels pour l'innovation.

Pour les pôles de compétitivité, l'ANR :

- > Prend en compte, dans l'élaboration de sa **programmation thématique**, les domaines d'activité portés par les pôles ;
- > Accorde un **complément de financement** pour les projets de recherche issus des pôles et sélectionnés dans le cadre de ses appels à projets.
- > [Le site internet de l'ANR](#)  décrivant [ses missions](#) , sa [programmation 2018](#) , [son organisation](#) 
- > [Le bilan des aides apportées par l'ANR aux pôles de compétitivité](#) 
- > Les Instituts Carnot

Dans cette rubrique

Les Instituts Carnot